

ACTION ARGENT DE POCHE ROHAN Juillet 2025

Dispositif soutenu financièrement par la CAF du Morbihan



Date limite de dépôt en mairie le 14 Juin 2025

ACTION ARGENT DE POCHE ROHAN 2025

1-PRESENTATION DE L'OPERATION ARGENT DE POCHE

La commune propose aux adolescents âgés de 15 à 17 ans d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- Valoriser le travail effectué par les jeunes.

Pour qui?

Les jeunes de 15 ans révolus et jusqu'à 17 ans, qui habitent la commune.

Quand?

Les vacances scolaires

Où?

Au sein des services municipaux

Avec qui?

L'encadrement sera effectué par des agents communaux ou des élus.

Pour faire quoi?

L'entretien des espaces verts et publics, l'entretien des locaux.

Pour quelle durée?

Les missions sont proposées sur des demi-journées de 3 heures, le matin de 9H à 12H. Les demi-journées sont réparties sur l'ensemble des participants, en fonction des besoins des services.

Comment?

Une charte d'engagement est signée avec les jeunes permettant une gratification forfaitaire.

Combien?

Chaque demi-journée est rémunérée 15€.

2-FICHE D'INSCRIPTION DU JEUNE

Dispositif argent de poche					
Commune de Rohan					
Nom :	Photo				
Prénom :	D'identité				
Sexe (cochez) : M F					
Date de naissance :/					
Adresse :					
Téléphone des parents : fixe// et portable//	·/				
Téléphone de l'adolescent(e) :///					
Situation (Cochez) : 🗆 Collégien (ne) 🗆 Lycéen (ne) 🗆 Etudiant(e) 🗆 Autre					
Pieces à joindre à cette fiche d'inscription :					
Photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité)					
☐ Justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois)					
☐ Photocopie de la carte vitale ou une attestation de couverture sociale					
☐ Attestation d'assurance responsabilité civile					
☐ Contrat d'engagement signé (une copie vous sera remise ultérieurement)					
Autorisation parentale					
☐ Feuille de disponibilité					

Tout dossier incomplet ou remis après la date limite de dépôt ne sera pas pris en compte.

DATE LIMITE DE DEPOT EN MAIRIE LE 14 juin 2025

3- Contrat d'engagement du jeune à l'action « Argent de poche »

Ce contrat est un engagement de votre part et de celle de l'encadrant du dispositif, les règles devront être respectées dans l'exercice des tâches qui vous seront confiées. **Lisez-le attentivement avant de le signer**.

Concernant la ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu.
- Si pour une raison exceptionnelle (familiale, médicale...), je dois quitter le chantier en cours de journée, je préviens l'encadrant et je fournis un justificatif.
- En cas d'indisponibilité ou d'absence au dernier moment, je dois prévenir la mairie dans les plus brefs délais au **02.97.51.50.33**.

Concernant la périodicité de l'activité

- L'activité « **argent de poche** » se déroule pendant les vacances scolaires sur des demi-journées cumulées de 3H. Je ne peux travailler qu'une seule demi-journée par jour.
- Dans la mesure du possible, je m'engage à participer aux missions pendant au minimum une semaine de vacances scolaires, soit 4 demi-journées réparties selon le calendrier figurant à la page 7.

Concernant la réalisation des missions

- J'accepte les missions qui me sont assignées en fonction des postes disponibles, sans possibilité de choix de ma part.
- Une information concernant la sécurité au travail est dispensée à tous les participants avant le début des missions. Je m'engage à en appliquer les consignes pendant toute la durée des missions qui me sont confiées.
- Les travaux peuvent être salissants. De ce fait, il est **de ma responsabilité** de me présenter avec des **vêtements adaptés** à la nature des missions (aucun vêtement ne sera fourni).
- Les travaux peuvent nécessiter l'utilisation d'équipements de protections individuelles, qui me seront fournis. Je m'engage à les employer dès que la situation l'exige et selon les consignes de mon encadrant.
- Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement toute la durée de la mission, l'usage de téléphone portable, casque ou oreillette est **strictement interdit** durant la mission.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par l'encadrant.
- Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants.
- Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue de la mission et je le remets à l'encadrant.
- Je ne fume pas et je ne consomme pas d'alcool.

Clause de confidentialité

- Je m'engage à ne pas divulguer ce que je vois et ce que j'entends.

Sanctions appliquées en cas de non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « argent de poche »,
- Non indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation de la mission

- Toute réalisation satisfaisante de la mission entraine le versement d'une indemnité en espèces. Cette indemnité est fixée à 15 € par demi-journée de 3H.
- L'indemnisation sera versée sous les huit jours par la mairie ou le dernier jour de la mission hebdomadaire (la fiche navette doit impérativement être signée par l'encadrant et le jeune).

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à//	
Nom, prénom et signature du ou des représentant(s) légal (aux)	Nom, prénom et signature du participant
Précédée de la mention « Lu et approuvé »	Précédée de la mention « Lu et approuvé »

4-Autorisation parentale et attestation de responsabilité civile

A remplir obligatoirement par les parents ou tuteur légal

En cas d'absence de cette autorisation le dossier ne pourra être pris en compte
Madame, Monsieur
En qualité de père, mère ou tuteur légal déclare avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant
La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif « argent de poche ». L'indemnité versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur légal. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale. Les parents ou tuteur légal devront fournir une attestation de responsabilité civile.
La commune s'engage à souscrire un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre des activités. Tous les participants sont considérés comme tiers les uns par rapport aux autres.
Madame, Monsieur autorise mon enfant (Nom et prénom)
Domicilié(e)
Cochez les cases vous concernant :
☐ A participer à l'opération « argent de poche »
☐ A utiliser des outils non mécaniques ou non thermiques
☐ A être transporté (e) par les référents communaux.
☐ Autorise la commune de Rohan à prendre toutes décisions nécessaires en cas d'urgence médicale
Autorise les prises de vues de mon enfant et leurs diffusions
☐ Certifie que mon enfant est bien domicilié à l'adresse ci-dessus
Fait à, le, le/

Signature du ou des représentant(s) légal (aux) précédée de la mention « Lu et approuvé »

5- Feuille de disponibilité

Nom:
Prénom :
Adresse:
Adresse mail :
N° téléphone (du jeune) :
N° téléphone portable du ou des représentant(s) légal (aux) :
Jour(s) de disponibilité (à cocher) par ordre de préférence :
Nombre de jour(s) souhaité(s) : mettre 1 pour votre premier choix, 2 pour le deuxième

Juillet 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7	8	Non	10	11	Non
		concerné			concerné

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14	15	Non	16	17	Non
Férié		concerné			concerné

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
21	22	Non concerné	24	25	Non concerné

Remarque:

Notre objectif est de faire bénéficier le maximum de jeunes de la commune.

6-Fiche navette

Ce document sera conservé par l'encadrant pendant toute la durée de la mission. Il sera remis au jeune à la fin d
celle-ci. Cette fiche permet de percevoir l'indemnisation liée à cette mission.

Le	ΙДΙΙ	ne
ᆫ	ıvu	110

NOM:

PRENOM:

Fiche valable pour 1 mission

Partie réservée au tuteur				
Nom : Prénom J'atteste que le jeune cité précédemment a effectué une mission satisfaisante en date du/2024 au/2024 au sein du service				
Le jeune				
Je reconnais avoir perçu la somme de 15€ X = € en espèces le/				
Nom du régisseur : N° de régie : Signature+ cachet de la Mairie				

Fiche valable

pour 1 mission